

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 714 rapportant une mesure d'expulsion d'expulsion objet de l'arrêté n° 990 -du 5 septembre 1947

n° 714

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 juillet 1952

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro
1 août 1952

VISAS

Vu le décret du 2 février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Vu l'arrêté d'expulsion n° 990 du 5 septembre 1947

Vu la lettre no 954/SUR du 10 mai 1951 du Chef du Service de la Sûreté générale.

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er —L'arrêté n° 990 du 5 septembre 1947 susvisé, portant expulsions du Territoire de-la Côte Française des Somalis, est rapporté en ce qui concerne : Omar Ahmed, Somali Habar Awal Houssein Abokor, né vers 1922 à Hargheissa (Somaliland), fils d'Ahmed Abdille et de Fatma Obsie.

Art. 2

—Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Par délegationLe Secrétaire Général.CHAMBOREDON.